

À mon avis, divulgation n'est pas synonyme d'information. Des gens peuvent divulguer, par exemple, des moyens de fabriquer une arme nucléaire. Cela ne veut pas dire que je peux la fabriquer. Les renseignements ne sont pas quelque chose que je peux assimiler ou transposer en actes concrets.

Nous vivons dans un système qui, sur le plan législatif, est censé permettre de rendre des comptes, mais dans lequel, en fait, on passe beaucoup de temps à prendre des décisions que personne ne peut vraiment retracer, c'est-à-dire imputer la responsabilité de ces décisions à quelqu'un en particulier.

Nous savons tous que la tradition parlementaire repose sur la responsabilité ministérielle. Si quelqu'un croit que c'est toujours vrai aujourd'hui, sauf dans les cas de fautes très flagrantes des ministres, il fait preuve d'une grande naïveté.

Les fonctionnaires les plus expérimentés s'assurent désormais de brouiller toutes les pistes, de sorte que, peu importe ce qui se passe, personne n'est responsable.

Un projet de loi comme celui-ci permettra aux fonctionnaires de prendre des décisions aux niveaux local et régional d'une façon très différente de celle qui existe à l'heure actuelle. Allons-nous rendre le système plus utile aux Canadiens ou simplement en créer un où beaucoup plus de fonctionnaires devront s'assurer de pouvoir brouiller les pistes?

J'espère que l'obligation de rendre compte qu'ont les fonctionnaires et la transparence, c'est-à-dire le fait de s'assurer que les gens comprennent ce qui se passe, constitueront des éléments clés de discussion lorsque ce projet de loi sera renvoyé à un comité spécial.

Les enjeux sont très élevés. Notre pays a un grand nombre de fonctionnaires compétents. Nous devons nous assurer qu'ils comprennent bien les règles. Que devront-ils s'attendre de faire? Vont-ils refiler la responsabilité à d'autres? Vont-ils tenter de brouiller les pistes? Aurons-nous un système où les fonctionnaires pourront prendre des décisions?

Nous les appuyons quand ils prennent les décisions parce qu'ils connaissent les paramètres à l'intérieur desquels ils fonctionnent.

Cette initiative visant à moderniser la fonction publique et à la préparer au XXI<sup>e</sup> siècle est des plus louables. Les Canadiens veulent sûrement que les fonctionnaires soient capables de prendre des décisions. Nous sommes exagérément gouvernés; nous avons plusieurs paliers de gouvernement, du niveau municipal au niveau fédéral, en passant par le provincial. Sans compter les différents organismes spéciaux, conseils de révision et autres.

### *Initiatives ministérielles*

Cette initiative n'a sûrement pas pour objectif de compliquer la vie des fonctionnaires ou du public. Je crois cependant que le gouvernement ne s'est pas vraiment demandé s'il avait fait suffisamment de consultations, si on avait suffisamment débattu la question et obtenu des avis.

C'est pourquoi je lui recommande fortement d'accepter notre recommandation de retarder l'étude du projet de loi, de le renvoyer à un comité spécial en priant ce comité de faire son possible pour que les Canadiens retrouvent confiance dans la fonction publique. Puisque le moral dans la fonction publique est si bas, il devrait également redonner aux fonctionnaires, hommes et femmes, la confiance dont ils ont besoin pour bien s'acquitter de leurs fonctions afin qu'ils sachent quelles sont les attentes à leur égard et qu'ils sachent à quoi s'en tenir quant au fonctionnement du nouveau système. Ils devraient avoir leur mot à dire dans la façon dont la fonction publique évoluera afin de se sentir à l'aise avec les propositions finales.

Je termine en soulignant que la plupart des Canadiens tiennent les fonctionnaires en haute estime. Au Nouveau-Brunswick, dans ma circonscription de Bathurst, il y a un bureau du gouvernement dont le champ de compétence couvre tout le pays. Ce bureau, où des centaines de fonctionnaires font de l'excellent travail, a été décentralisé dans les années 70. Je le sais, parce que je traite avec eux directement. Le taux de chômage est très élevé dans le nord du Nouveau-Brunswick. Les fonctionnaires qui travaillent pour Emploi et Immigration Canada à Bathurst sont un exemple, pour moi, de ce qui est bon dans la fonction publique fédérale.

• (1110)

La plupart des fonctionnaires sont bilingues. Les habitants de ma circonscription sont bilingues. Les fonctionnaires travaillent dans les deux langues et offrent des services dans les deux langues. Ils offrent des services dans un secteur où les clients sont souvent frustrés, malheureux et mécontents de leur sort, avec raison.

Permettez-moi de souligner que si nous proposons le report de ce projet de loi, ce n'est pas parce que nous ne savons pas quoi faire à son sujet. Ce que nous voulons, c'est que les fonctionnaires doivent absolument avoir leur mot à dire sur leurs conditions de travail, leurs responsabilités et leur obligation de rendre compte. Comme je l'ai mentionné, ils ont ce droit de parole en raison de l'évolution technologique qui, de mois en mois, modifie leurs méthodes de travail et, dans bien des cas, leur milieu de travail et qui changera sûrement la façon dont les Canadiens obtiennent des renseignements du gouvernement du Canada.